|  |  |
| --- | --- |
| **Fécondation** | C’est la rencontre entre les cellules reproductrices mâles (spermatozoïdes) et les cellules reproductrices femelles (ovules). L’union entre le spermatozoïde et l’ovule forme une cellule-œuf, l’embryon. |
| **Accouplement** | C’est l’acte, l’union sexuelle entre le mâle et la femelle. Elle va permettre ensuite la fécondation interne ou externe. |
| **Reproduction sexuée** | Mode de procréation dans lequel il y a obligatoirement une fécondation (acte physique) des cellules reproductrices mâles et femelles. |
| **Vivipare** | Animaux dont la cellule-œuf se développe dans l’utérus, à l’intérieur d’un organe appelé placenta. Très souvent, ces animaux allaitent leurs petits. |
| **Ovipare** | Animaux dont la cellule-œuf se développe à l’extérieur du corps du parents, dans un œuf. |
| **Ovovivipare** | Quelques embryons se développent dans des œufs qui reste tout de même dans le corps de l’animal adulte jusqu’à l’éclosion. |
| **Gestation** | Chez les vivipares, c’est la période pendant laquelle l’embryon se développe. Elle se trouve entre la fécondation et la naissance du petit. |
| **Parade nuptiale** | C’est la période durant laquelle les animaux vont adapter leur comportement dans le but d’attirer un partenaire sexuel afin de s’accoupler. |
| **Éclosion** | Naissance des ovipares. Sortie du fœtus de son enveloppe protectrice. |
| **Placenta** | Un organe dans lequel est baigné l’embryon. Il est relié directement à la mère par le cordon ombilical et sert aux échanges sanguins et nutritifs de l’embryon/fœtus. |
| **Œuf** | Il s’agit de l’ovule des animaux ovipares. Celui-ci se forme dans l’oviducte de la femelle. |
| **Développement externe** | L’embryon croit dans un œuf pondu. Il n’a pas besoin du parent pour croître dans l’œuf. |
| **Vitellus et albumen** | Il s’agit des sources de nourriture, de protéine et d’eau de l’embryon chez les ovipares. Dans l’œuf d’une poule, ces deux parties se différencient par leur couleur principalement. |